

# COMBIEN ?

Le coût de la médiation est réparti à parts égales entre les parties, sauf accord différent de celles-ci ou décision contraire du juge qui aurait ordonné la médiation.

Pour connaître  
le coût de la médiation,  
consultez votre  
centre de Médiation.

# MÉDIATION

- ✓ Des médiateurs formés et compétents.
- ✓ La rapidité dans la prise en compte de votre demande.
- ✓ Une confidentialité absolue.
- ✓ Une parfaite liberté dans la recherche de solutions.
- ✓ Une transparence des coûts.

## NOTRE FÉDÉRATION

**1 ARMOR MÉDIATION  
SAINT-BRIEUC**  
02 96 33 73 05  
E-mail : barreau.saint-brieuc@wanadoo.fr

**2 CENTRE DE MÉDIATION  
DE RENNES (CMR35)**  
6 rue Hoche - 35000 RENNES  
07 80 32 64 75  
info@mediation35.fr  
www.mediation35.fr

**3 ASSOCIATION DE  
MÉDIATEURS BRETAGNE  
OUEST (AMBO)**  
Maison des Associations,  
12 rue Colbert, B.37  
56100 LORIENT  
06 71 90 24 25  
ambo.mediation@gmail.com

**4 ATLANTIQUE MÉDIATION**  
Maison de l'Avocat, 25 rue  
Lanoüe Bras de Fer  
44000 NANTES  
contact@atlantique-mediation.org  
www.atlantique-mediation.org

**5 CHOISIR LA MÉDIATION  
EN NORMANDIE**  
3 avenue de l'Hippodrome  
14000 CAEN  
06 81 50 94 74  
mediation.caen@gmail.com  
www.choisir-mediation-asso.fr

**6 CENTRE AJOU MAINE  
MÉDIATION ET ARBITRAGE  
(CAMMA)**  
Angers, Laval, Le Mans  
02 41 25 30 70  
contact@barreau-angers.fr

**7 MÉDIATION 44**  
39 rue des Halles  
44600 SAINT-NAZAIRE  
07 69 09 17 81  
mediation44@gmail.com

**ARMEGO : Agence Régionale  
de Médiation « Entreprises »  
du Grand-Ouest**  
8 rue du Louis d'Or, 35000 RENNES  
07 86 30 01 60  
contact@armego-mediation.com  
www.armego-mediation.com



[www.mediateurs-du-grand-ouest.fr](http://www.mediateurs-du-grand-ouest.fr)



Une autre façon  
de résoudre vos différends

S'écouter pour s'entendre



FÉDÉRATION DES CENTRES  
DE MÉDIATION  
DU GRAND-OUEST



## QUOI ?

La médiation est un processus de communication consacré par la loi, pour la prévention ou la résolution des différends par l'établissement ou le rétablissement de liens entre des personnes qu'un désaccord oppose.

Le médiateur, tiers impartial, indépendant et neutre, accompagne les personnes en conflit de façon éthique et strictement confidentielle, afin qu'elles trouvent ensemble, par le dialogue, une solution durable et mutuellement acceptable à leur dissension.

## QUI ?

### LA MÉDIATION CONVIENT À TOUS :

Particuliers, entreprises, associations, syndicats et organismes professionnels, collectivités...

Si les deux parties sont d'accord pour y avoir recours, la médiation a vocation à s'appliquer à tous les domaines de la vie sociale et notamment : famille, voisinage, travail, commerce, construction, consommation, succession et administration...

## QUAND ?

Vous avez un différend avec une personne physique (conjoint, parent, commerçant...), ou morale (entreprise, société, association, collectivité...)

Vous pouvez contacter un des centres de médiation FCMGO qui vous mettra en relation avec un des médiateurs.

## COMMENT ?

### EN DEHORS DE TOUT PROCÈS :

En contactant l'association, il vous sera remis, sur simple demande de votre part, la charte du centre de médiation ainsi qu'une convention de médiation.

### À L'OCCASION D'UN PROCÈS :

Si vous êtes déjà en procès, vous pouvez parfaitement solliciter du juge le recours à la médiation soit directement, soit par l'intermédiaire de votre avocat ou conseil.

### DANS TOUS LES CAS :

Vous pouvez choisir d'être assisté lors de la médiation par votre conseil, avocat, notaire, expert ou autre.

L'accord intervenu pourra se traduire par un protocole de médiation s'imposant aux parties et pouvant être homologué par le juge.

## LE MÉDIATEUR



Garantit à chacun compétence, neutralité, impartialité et confidentialité



Écoute attentivement chaque personne et permet à chacun d'exprimer son point de vue.



Aide chacun par l'écoute et le questionnement sur les aspects essentiels du litige à s'orienter vers un dialogue loyal et constructif.



Favorise l'émergence de solutions envisageables et aide à élaborer la plus acceptable pour chacun.

La solution à votre différend ne sera pas imposée par un tiers mais élaborée et acceptée par vous même.